

Caractérisation des associations traditionnelles de travail à Gladiè (Mali-Sud).

H. Doucoure*

Introduction

L'extension de superficies cultivables suppose une disponibilité importante en potentiel humain. Si ce potentiel humain n'existe pas au niveau de l'exploitation, c'est qu'il y a, à l'échelle du village, une forme de régulation ou une redistribution du facteur travail. Il se crée alors un marché du travail, car certaines exploitations demandent du travail, tandis que d'autres en offrent. Une de ces formes de régulation se manifeste à travers la création et l'utilisation des associations traditionnelles de travail par les exploitations.

A Gladiè, village situé en bordure de l'axe routier Bougouin Sikasso, et caractérisé par une évolution "avancée" (DRSP 1982-1984), ces associations traditionnelles de travail constituent un réservoir de main-d'œuvre dont l'intervention rapide pendant les périodes de pointe permet de juguler les contraintes. Ces associations semblent jouer un grand rôle dans le système de production, car elles opèrent très activement pendant la campagne agricole.

Méthodologie

Le DRSPR a effectué une enquête dans le village de Gladiè.

Une réunion villageoise a été tenue pour recenser les noms, les critères de regroupement et le nombre des associations traditionnelles de travail.

L'échantillonnage a été fait de manière raisonnée en tenant compte de la diversité des situations en présence et de la représentativité.

Des enquêtes formelles, à partir de fiches de renseignements ont été réalisées, mais

des discussions avec les anciens du village ont permis d'établir leur origine socio-culturelle.

Les données qualitatives ont été réorganisées selon l'historique, l'organisation sociale, l'éducation de l'enfant, la vie culturelle et le pouvoir politique. Les données quantitatives, ont permis la comparaison entre les différents types d'associations traditionnelles de travail.

A la fin de la campagne, les résultats obtenus ont été présentés et discutés avec les paysans.

Origines socio-culturelle

Trois types d'associations traditionnelles de travail ont été identifiés : le *n'daman*, le *santci* et le *tontci*.

Le *n'daman* est un ensemble d'individus (le nombre dépasse rarement cinq) unis par des liens d'amitié, généralement de même tranche d'âge et de même sexe, qui s'associent pour exécuter en commun et à tour de rôle certaines opérations agricoles. Le terme de l'échange est le travail contre le travail.

Le *santci* est une forme d'organisation traditionnelle de travail qui exécute certaines opérations culturelles dans un but lucratif. Au sein de cette association, les individus sont liés par la parenté et le sexe, ou la cohabitation et le sexe, ou l'âge et la cohabitation.

Le *tontci* est l'ensemble des individus issus des exploitations d'un quartier du village. Le nombre de personnes d'une exploitation opérant dans le *tontci* est très variable. A l'instar des *n'daman* et des *santci*, il exécute certaines opérations culturelles dans des exploitations nécessaires dans un but purement lucratif.

L'éthnie

L'éthnie Gana proviendrait du métissage entre peuls et bambara (DRSP, 1979). Selon le conseil des anciens, le fondateur du village fut un chasseur du nom de N'golochoukoro Diarra, un descendant du roi N'golo Diarra du royaume bambara de Ségou. A la suite de querelles, il partit en exode, accompagné de son frère cadet. Arrivés au bord du Kobi, après bien des péripéties, les esprits révélèrent à N'golochoukoro de créer à côté de la mare un village du nom de Gladiè (qui veut dire mare aux eaux claires), et d'exécuter les sacrifices spirituels nécessaires. Les sacrifices étaient constitués par une semence de *da* et une incantation

dictée par les esprits. La semence, après avoir été bénie, sera semée à la volée. N'golochoukoro s'exécuta et s'y installa en continuant son métier de chasseur.

L'organisation sociale

La population de Gladiè compte, en 1987, 2 126 habitants dans 61 exploitations et 32 familles étendues (DRSPR, 1981). L'unité d'organisation sociale est la famille élargie au sein de laquelle vivent les descendants d'un même ancêtre. Ils ont le même nom de famille, mais peuvent aussi avoir des cohabitants de nom différent. Le phénomène le plus fréquent est l'assimilation par une communauté lignagère d'un migrant isolé qui adopte le nom de famille de ses hôtes.

La famille élargie se subdivise en sous-unités *goua* et *badou*. Le *Badou* est constitué par une mère et tous ses enfants. Le *goua* ou foyer est le groupe de personnes qui se compose d'un homme marié à une ou plusieurs femmes, de ses enfants et descendants. Les ménages des parents sont au centre de la concession et ceux des fils mariés et célibataires sont situés tout autour.

L'éducation

L'initiation est la manifestation la plus importante de l'éducation traditionnelle des enfants. Cette cérémonie, indispensable au passage à la vie adulte, revêt de multiples aspects dont la composante essentielle est commune : dominer la peur, la douleur. Les rites initiatiques ont un double rôle : au niveau individuel, ils doivent accélérer le passage à la vie adulte ; au niveau communautaire, ils doivent permettre de transmettre les éléments de la culture (art, magie, techniques agricoles, esprit de collectivité...). Les jeunes qui sont circoncis ou excisés ensemble sont unis par des liens privilégiés, font partie de la même "famille".

Ces cérémonies se font par classe d'âge. Les enfants sont ainsi liés par le sexe, la tranche d'âge et l'amitié qu'ils tissent entre eux pendant la durée de l'initiation. Ils grandissent ensemble, ces liens se consolident et se fortifient.

L'initiation et l'esprit communautaire qu'elle cultive en chaque individu de la société sont sûrement les fondements socio-culturel des associations traditionnelles de travail

La vie culturelle

Autrefois, Gladiè était un village animiste. Chaque chef de lignage disposait de son fétiche (*komo*) et en plus tous les individus de la société vénéraient ensemble les lieux sacrés du terroir comme le tombeau de l'ancêtre fondateur. Les chefs de lignage se retrouvaient au sein d'un ton ou association à caractère spirituel. Le but de telles associations était de protéger le clan contre les mauvais esprits, les sorciers maléfiques. Le respect des règles qui régissent de telles associations était de rigueur et aucune violation n'était tolérée. Ainsi, les chefs de lignage, d'associations de chasseurs, de sociétés initiatiques, de culture tissaient un réseau sacré de liens complexes autour de chaque individu et exerçaient un véritable "gouvernement" invisible. Malgré la présence de l'Islam, la communauté de Gladiè cherche encore la solution de ses problèmes dans l'animisme.

Le pouvoir politique

On distingue les pouvoirs politiques traditionnel et moderne : l'autorité traditionnelle, la plus puissante, est représentée par l'aîné de toutes les familles fondatrices. Dans sa tâche, le chef de village traditionnel est assisté par le conseil des anciens composé par les aînés lignagers de chaque famille élargie. Chaque lundi, l'autorité traditionnelle se réunit pour dis-

cuter les problèmes touchant la vie du village. Elle puise son essence dans l'animisme et est basée sur les règles de la gérontocratie qui font que seuls les aînés lignagers sont capables de prendre la parole devant l'assemblée du village.

Le pouvoir politique moderne est composé du chef de village, de son attaché et de neuf conseillers. Il s'occupe des problèmes administratifs.

Structures

Les *tontci* sont très bien structurées (président - trésorier - secrétaire) et organisées (chef d'équipe, gendarme, et même des musiciens). Les *santci* et les *n'dama* se contentent d'un président et d'un chef d'équipe.

Les règles de la gérontocratie ne sont pas compatibles avec le système de vote classique : un homme, une voix. Ainsi, les membres du bureau du *tontci* sont nommés et non élus par vote. Le président et le vice-président constituent la classe des sages. Toutes les décisions importantes sont prises par eux.

Les autres membres sont nommés sur la base de la confiance et de leur respect vis-à-vis des vieux du village.

Il en va de même chez le *santci* et le *n'daman* où le président et le chef d'équipe sont nommés en fonction de l'âge.

Le *tontci* est mixte contrairement aux *santci* et *n'daman* où il y a une différenciation de sexe.

En fait, il y a cinq critères de regroupement : les *tontci* se regroupent en fonction des différents quartiers du village ; les *santci* recrutent selon leur sexe, leur lien de parenté, leur âge et leur cohabitation : il y a des *santci* hommes, d'autres pour les grandes filles, d'autres pour les petites filles ; les *n'daman* s'organisent

d'après l'amitié et le sexe et les décisions sont votées à l'unanimité.

Les ressources humaines des différentes associations traditionnelles de travail sont constituées par les actifs des différentes exploitations agricoles du village. Chaque exploitation en cède pendant la campagne agricole un certain nombre au prorata du nombre total d'actifs.

Les *tontci* constituent les plus grandes associations traditionnelles de travail avec 62 personnes en moyenne par intervention. Cet effectif est le triple de celui des *santci* et est environ quinze fois supérieur à celui des *n'daman* qui est la plus petite association traditionnelle de travail. Hormis le *n'daman* pour lequel tous les membres participent aux travaux culturels, la proportion des actifs dans l'effectif varie de 71 % pour les *tontci* à 89 % pour les *santci*-hommes.

Fonctionnement

L'organisation des travaux agricoles

Au cours des opérations agricoles, les différentes associations traditionnelles de travail se subdivisent, selon des fonctions spécifiques.

Les trois types d'associations ont des groupes de travailleurs.

Les *tontci*, les *santci* ont des groupes de vieux dont la fonction principale est la préparation de la sauce du repas de midi sur les lieux du travail. Ce groupe est constitué des trois plus âgés chez les *santci*, du secrétaire général, de son adjoint et du trésorier général. Les éventuels litiges trouvent leurs solutions immédiates auprès de ce groupe.

Chez toutes les associations traditionnelles de travail, le travail se fait de la même manière. Les actifs sont répartis sur

toute la parcelle à entretenir, le premier qui arrive au bout de son interligne aide celui qui le suit immédiatement, ensemble ils vont aider le troisième ainsi de suite. Cependant, chez le *tontci*, il apparaît une différence notable en ce qui concerne l'éparpillement des actifs sur la parcelle. La personne la plus dynamique du groupe est la tête de série suivie de deux de ses amis. Le classement des autres travailleurs se fait de telle sorte que deux jeunes ou deux adultes ne soient pas contigus. Il existe au sein de ce groupe un sous-groupe de quatre personnes dont la tâche est de repasser sur les parties déjà entretenues pour y apporter les améliorations nécessaires tout en entassant les adventices.

Le groupe des filles, des musiciens, la "police", la "gendarmerie" et la "garde" ne se retrouvent que chez les *tontci*.

Le groupe des filles jouent un rôle d'animation. Elles chantent et dansent pendant toute la journée derrière les travailleurs, leur apportent à boire chaque fois que le besoin est exprimé.

Le groupe des musiciens est composé de deux batteurs de tam-tam et de deux balafonistes. Il accompagne le groupe des filles dans le rôle d'animation.

Tandis que la gendarmerie veille au respect des règles du *tontci*, la police et la garde pénalisent le manque d'ardeur dans le travail et assurent l'ordre pendant les fêtes annuelles de fin de récolte.

Cet important potentiel de travail au niveau du village est géré de la manière suivante : les *tontci* travaillent le dimanche, les *santci* le jeudi et les *n'daman* les 5 autres jours de la semaine.

Types d'interventions

Les associations traditionnelles de travail suivies ont fait l'objet de demande des

trois types¹ de plusieurs exploitations agricoles (DRSPR, 1982). Les dix-huit associations traditionnelles de travail sont intervenues 109 fois chez certaines exploitations (tabl. 1)

	total (109 int.)	type A 65 int.	type B 35 int.	type C 9 int.
Tontci	16,5	94,4	5,6	0,0
Santci-homme	26,7	61,0	39,0	0,0
Santci-femme	26,7	64,2	35,8	0,0
Santci-fille	193	33,3	43,0	23,7
Présence	10,8	43,0	28,5	28,5

Tableau 1 - Nombre (en %) et types d'exploitations ayant reçu les services des associations traditionnelles de travail.

La plus grande proportion du nombre total des interventions a été réalisée par les *santci* et 94,4 % du nombre total des interventions des *tontci* se situent chez les exploitations de type A. Seule une exploitation de type B (auto-suffisante) a fait appel au *tontci*. De façon générale, les exploitations de type A apparaissent comme les plus grandes utilisatrices des associations traditionnelles de travail. En effet, chez elles, les proportions des interventions des différentes associations varient de 33,3 % pour les *santci*-filles à 94,4 % pour les *tontci*. Les exploitations

de type B utilisent surtout les *santci* et les *n'daman*. Les *tontci* et les *santci* (*santci*-homme et *santci*-femme) n'interviennent pas du tout chez les exploitations de type C. Ce type d'exploitation utilise quelquefois le *santci*-fille s'il est auto-suffisant et normalement le *n'daman*. Les trois types d'exploitations utilisent d'ailleurs le *n'daman* car les membres s'associent en fonction du critère d'amitié indépendamment du statut social.

Les opérations culturales :

Le suivi a montré que le premier sarclage et la récolte sont les seules opérations culturales pendant lesquelles, les associations traditionnelles de travail interviennent (tabl. 2).

Le tiers de cette superficie a été entretenue par les *tontci* avec une superficie moyenne de 3,66 ha par intervention. La répartition de la superficie entretenue par type montre qu'une proportion importante de superficie (70,5 %) a été sarclée chez les exploitations de type A contre 26 % et 3,5 % pour celles de types B et C respectivement. Ici, il n'a pas été tenu compte des cultures sur lesquelles ces associations interviennent.

72

	sup. totale sarclée (%)	sup. moyenne d'interv. en ha	type A % sup. (106,3 ha)	type B % sup. (91 ha)	type C % sup. (6,8 ha)	total de superficie (196 ha)
Tontci	33,7	3,66	96,3	3,7	0,0	66
Santci-homme	25,8	1,80	64,0	36,0	0,0	50,5
Santci-femme	23,6	1,65	66,0	34,0	0,0	46,25
Santci-fille	13,5	1,26	33,0	46,2	20,8	26,5
Présence	3,4	0,47	46,2	34,0	19,8	6,6

Tableau 2 - Superficies sarclées et répartition par type exploitation

¹ Type A : exploitation agricole ayant au moins une charrue, un multiculteur ou une houe asine, un semoir, une charrette bovine ou asine, quatre bœufs de labour, un troupeau de 10 têtes (y compris les bœufs de labour).
Type B : exploitation ayant une charrue ou un multiculteur, deux bœufs de labour ou plus, un troupeau bovin inférieur à 10 têtes (y compris les bœufs de labour).
Type C : exploitation ayant rien ou un équipement incomplet, rien ou un ou deux bœufs de labour avec équipement incomplet.

Bénéfices

Pour les associations

Les associations traditionnelles de travail telles que les *tontci* et les *santci* poursuivent un objectif purement lucratif. Le *n'daman* par contre est l'expression de la solidarité et l'entraide mutuelle. Mais, il arrive que le *n'daman*, après épuisement de son calendrier de travail, loue sa force de travail à des exploitations non membres. Le *n'daman*, dans ces conditions se fait rémunérer.

L'appel d'une association traditionnelle de travail par une exploitation agricole entraîne un échange de ressources entre les deux. Ces échanges de ressources sont de deux natures : une contrepartie consommée (cc) correspondant à l'entretien des personnes pendant l'exécution des travaux et une contrepartie perçue (cp) qui peut être monétaire ou non, payée au moment des travaux ou à la fin de la campagne agricole.

L'ensemble des ressources mises en œuvre par les exploitations agricoles pour avoir accès aux services des associations traditionnelles suivies s'élève à 1 407 725 FCFA dont 58 % en frais d'entretien des travailleurs contre 42 % pour les contreparties perçues. Une proportion d'environ 37 % de ces ressources reviennent aux *tontci* contre 2,5 % seulement pour les *n'daman*. Les contreparties perçues sont toujours inférieures aux contreparties consommées. Les proportions varient de 64,3 % pour les *santci-femmes* à 92 % pour les *santci-filles*.

Les modes de paiement

Les associations traditionnelles de travail reçoivent de la part des exploitations agricoles des contreparties ou des ressources en guise de récompense pour les services rendus. Ces contreparties perçues peuvent être en espèces ou en

nature. Elles sont payées en espèce uniquement dans le cas de *tontci* et des *n'daman*, en nature dans le cas des *santci-filles*. Dans ce dernier cas, ces ressources sont constituées par des caprins.

Il y a une proportion égale dans le mode de rémunération de ce type d'association, tandis que chez les *santci-hommes*, la rémunération en nature (75 %) l'emporte sur celle en espèce.

Les contreparties consommées sont représentées par des céréales (sorgho et mil en général), la chèvre, le prix des condiments, le lait frais ou caillé, la kola, le sucre et le tabac.

Pour les différents sociétaires

Il ressort du tableau 3 que les contreparties moyennes perçues et consommées sont plus importantes chez les *tontci* que pour toutes les autres associations.

	Contreparties			
	Perçues	Consommées	Perçues	Consommées
Tontci	11 940	16 870	190	270
Santci-hommes	5 390	6 800	330	365
Santci-femmes	4 840	7 520	280	290
Santci-filles	3 810	4 140	295	280
N'daman	965	1 500	250	390

Tableau 3 - Revenus moyens des associations traditionnelles de travail par intervention, gains moyens des sociétaires par intervention (en FCFA).

Cependant, le sociétaire du *tontci* perçoit et consomme moins par intervention que les sociétaires des autres associations. Le revenu par sociétaire varie de 190 F FCFA/personne/intervention pour les *tontci* à 330 F pour les *santci-hommes*. En ce qui concerne les *n'daman*, les frais d'entretien/personne sont les plus importants (390 F CFA) contre 270 F pour les *tontci*. Hormis le cas du *santci-fille* où les

frais d'entretien par sociétaire sont plus importants que les revenus/sociétaire, dans les autres cas, on constate la tendance inverse. Malgré la faiblesse des contreparties perçues et consommées par sociétaire des *tontci*, il n'en demeure pas moins que l'accès à leurs services demande des efforts financiers importants de la part des exploitations utilisatrices. Le taux de salaire journalier est d'environ 590 F CFA (rémunération plus frais d'entretien). Il y a une certaine stratification en ce qui concerne l'utilisation des différentes associations traditionnelles de travail par les types d'exploitations.

A cause du problème de moyens économiques, l'utilisation des *n'daman* et des *santci*-filles par des exploitations de type C s'explique par le fait que ces associations sont les moins chères.

Destination des revenus

Les revenus des *tontci* ne sont ni partagés entre les sociétaires, ni destinés aux festivités de fin de récolte mais sont gardés en caisse en prévision des problèmes financiers susceptibles de se poser aux différents sociétaires. Ainsi, chaque membre peut s'endetter auprès de la

caisse avec une échéance qui varie de 1 à 2 ans.

Les fonds sont également utilisés pour la réception des personnalités politiques, administratives et techniques qui viennent temporairement dans le village. Ils servent aussi au financement des infrastructures d'utilité publique. Les *tontci* de Gladiè ont eu à financer la réalisation d'une maternité rurale dirigée par une matrone et une accoucheuse traditionnelle, d'un magasin de stockage des intrants agricoles, de deux puits modernes, d'un centre saisonnier d'alphabétisation en bambara.

La destination du revenu des *santci* diffère selon le sexe. Les revenus des *santci*-hommes non partagés sont destinés aux festivités de fin de récolte. Pour les *santci*-filles, les revenus servent à la constitution du trousseau de mariage ainsi qu'aux menues dépenses de l'exploitation (prix de condiments, achat d'ustensiles de cuisine, habillement).

Le revenu des *n'daman*, acquis lorsqu'il loue sa force de travail à des exploitations tiers, est partagé juste après les travaux.

Conclusion

Cette étude montre que les associations traditionnelles de travail jouent un rôle de support très important dans le système de production à Gladiè.

*Un schéma directeur de coordination existe entre les différentes associations étant donné que chaque membre d'un *n'daman* est aussi membre d'un *santci* et d'un *tontci*. En effet, les membres du *n'daman* ne travaillent que cinq jours au maximum par semaine, les deux autres jours de la semaine étant consacré aux *santci* et aux *tontci*. C'est d'ailleurs ce qui explique pourquoi le nombre maximum de personnes composant le *n'daman* ne dépasse jamais cinq.*

*Le *n'daman*, bien qu'étant considéré comme la forme d'organisation dont l'objectif principal visé est de privilégier l'entraide mutuelle, a des frais d'entretien par sociétaire (390 FCFA) plus élevés que ceux des *tontci* (270 FCFA).*

*Malgré tout, le *tontci* demeure l'association qui coûte le plus cher globalement à cause du nombre élevé de ses sociétaires. L'intérêt de cette association réside dans le fait*

qu'elle peut entretenir une grande superficie par journée de travail donc permettre un rendement plus important.

On constate une certaine stratification dans l'utilisation des associations par les exploitations en fonction des ressources disponibles. Ainsi, les tontci s'emploient essentiellement dans les exploitations de type A et très exceptionnellement dans les types B. Les santci s'emploient dans les types A et B et quelques fois, les "santci-filles" dans les types C autosuffisants. Quant aux n'daman ils travaillent dans tous les types d'exploitations.

Les paysans reconnaissent que ces associations coûtent cher. Leur utilisation selon eux est une nécessité absolue parce qu'il y a une inadéquation entre les superficies emblavées et le potentiel en travail dont dispose l'exploitation. Mais le choix des paysans doit être justifié par une étude économique plus approfondie.

Bibliographie

- DRSPR, Axe Bougouni-Sikasso, 1979-80. Rapport annuel des commissions techniques spécialisées sur les systèmes de production rurale.
- DRSPR, Axe Bougouni-Sikasso, 1980-81. Rapport annuel des commissions techniques spécialisées sur les systèmes de production rurale.
- DRSPR, Axe Bougouni-Sikasso, 1981-82. Rapport annuel des commissions techniques spécialisées sur les systèmes de production rurale.
- DRSPR, Axe Bougouni-Sikasso, 1984. Synthèse des résultats de recherche sur les systèmes de production à l'axe Bougouni-Sikasso.
- DRSPR, Axe Bougouni-Sikasso, 1988-89. Rapport annuel des commissions techniques spécialisées sur les systèmes de production rurale.
- DOUCOURE, H, 1990. Structure de trois types d'associations traditionnelles de travail, leur mode d'intervention, leur revenu, la destination du revenu et leur incidence sur le revenu agricole de trois types d'unités de production. Communication présentée au symposium de Michigan State University du 14-17 octobre 1990.

Résumé

Les associations traditionnelles de travail sont des formes d'organisation des paysans au sein du village permettant à certaines exploitations de faire face aux problèmes de main-d'œuvre pendant les périodes de pointe. Elles semblent très dynamiques et sont très demandées par les exploitations agricoles. Cependant leur utilisation coûte cher aux exploitations qui les demandent.

L'objectif de cet article est d'identifier et de caractériser les différents types d'associations traditionnelles de travail rencontrés dans la zone de Gladiè.